

ALLOCUTION DE MADAME LIZA POULIN, MAIRESSE DE LA VILLE DE BLAINVILLE, À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Mardi 9 juin 2026

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Chaque année, la Loi sur les cités et villes nous demande de présenter les faits saillants du rapport financier de notre municipalité.

Cette démarche est une obligation légale, mais également une démarche de transparence envers nos citoyens.

C'est avec cet état d'esprit que je vous présente les faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2025.

Conformément à la loi, le conseil municipal a mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin d'exprimer une opinion indépendante sur les états financiers consolidés de la Ville et des organismes sous son contrôle. Cette démarche permet aux citoyens d'avoir l'assurance que les résultats présentés reposent sur une information vérifiée et conforme aux normes applicables.

LES REVENUS DE 2025

Les revenus totaux de la Ville pour l'année financière 2025 se sont élevés à 187 028 200 \$, soit une variation de 39 274 200 \$ par rapport au budget.

Cette variation s'explique par plusieurs facteurs.

Le premier est la compensation de 17 millions de dollars reçue du gouvernement du Québec pour l'expropriation de notre terrain dans le cadre de l'adoption de la Loi 93. Toutefois, cette loi fait toujours l'objet d'une contestation devant les tribunaux. Par prudence, cette somme a donc été entièrement affectée à une réserve.

Nous avons également enregistré des revenus supérieurs aux prévisions en matière de droits de mutation. Alors que notre budget prévoyait 8,2 millions de dollars, les transactions immobilières réalisées sur notre territoire ont généré près de 17 millions de dollars, soit un écart favorable de 8,8 millions.

Bien sûr, il s'agit d'un résultat financier important. Mais c'est aussi un indicateur du dynamisme de Blainville et de son attractivité auprès des citoyens et des investisseurs.

Les ventes de terrains situés dans notre parc industriel autoroutier, sur la rue Jean-Guyon, ont également généré 7,5 millions de dollars de revenus non budgétés.

Le maintien des taux d'intérêt élevés s'est traduit par des revenus supplémentaires d'environ 1,2 million de dollars.

Enfin, nous avons obtenu une subvention de la Communauté métropolitaine de Montréal de 719 488 \$ afin de soutenir nos acquisitions de terrains dans nos milieux naturels, notamment dans la Grande tourbière.

LES DÉPENSES ET LES AFFECTATIONS

Du côté des dépenses, il est important de distinguer deux réalités.

Il y a d'abord les dépenses de fonctionnement, qui permettent d'offrir les services quotidiens à la population.

Nos dépenses de fonctionnement ont totalisé 134 623 900 \$, soit une variation de 5 273 900 \$ par rapport au budget initial.

Cependant, cet écart inclut un montant de 4,4 M\$ lié à la subvention versée par la Ville pour la réalisation du projet de logements abordables Habitations Rive-Gauche. Cette somme a été remboursée par la Communauté métropolitaine de Montréal, mais apparaît tout de même dans nos dépenses.

Donc, la véritable variation de nos dépenses de fonctionnement s'établit à 456 000\$, soit 0,35% par rapport au budget 2025.

Un écart aussi limité ne doit rien au hasard. Il témoigne du contrôle rigoureux que nous exerçons sur nos dépenses et de la saine gestion qui guide chacune de nos décisions financières.

Et il y a les dépenses liées aux immobilisations et aux affectations, qui correspondent à des investissements ou à des sommes réservées pour des usages précis.

En ce qui concerne les affectations, il faut rappeler que la compensation gouvernementale de 17 millions de dollars placée en réserve apparaît également dans cette section puisqu'elle a été entièrement affectée.

Par ailleurs, une somme de 6,5 millions de dollars, provenant de la vente de terrains, a été affectée à la poursuite des acquisitions et de la mise en valeur de milieux naturels dans la Grande tourbière.

L'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE

En considérant les variations au niveau des revenus et des dépenses, l'excédent budgétaire réalisé pour l'année 2025 s'établit à 11 863 000 \$.

Comme je viens de l'expliquer, cet excédent provient principalement de revenus supplémentaires qui sont, par nature, peu prévisibles, notamment les droits de mutation.

L'UTILISATION DU SURPLUS 2025

Depuis 2021, nous avons pris l'habitude de placer une partie de nos surplus dans des fonds de prévoyance.

En conséquence, nous ajouterons 5 millions de dollars au Fonds d'infrastructures afin de soutenir notre plan de maintien des actifs. Ce fonds totalisera désormais 13 150 000 \$.

Nous rembourserons également 2 416 000 \$ de capital sur notre dette, ce qui générera une économie de 462 000 \$ dans le prochain budget.

Enfin, nous verserons 4 millions de dollars dans un fonds réservé au financement des projets découlant du Plan directeur des parcs, des espaces verts et des équipements sportifs et récréatifs adopté en 2025.

DES INVESTISSEMENTS CONCRETS

Le rapport financier reflète également les investissements réalisés au bénéfice des citoyens.

Pensons notamment au réaménagement de plusieurs parcs, à la construction des huit surfaces de pickleball du parc Maurice-Tessier, à l'aménagement du boisé de Chambéry, à la nouvelle piste cyclable sur la rue Omer-DeSerres et le boulevard Industriel, aux améliorations de sécurité autour de plusieurs écoles ainsi qu'aux travaux de maintien de nos infrastructures d'eau.

Par ailleurs, avec une richesse foncière de 15,7 milliards de dollars, notre ratio d'endettement par rapport à cette richesse demeure à 1,04 %, ce qui témoigne d'une gestion responsable de notre dette.

CONCLUSION

Nous présentons donc un rapport financier qui démontre la rigueur de notre gestion et la responsabilité qui guide nos décisions.

Les surplus que nous réalisons sont largement attribuables à l'attractivité de Blainville et à des revenus exceptionnels. Notre responsabilité est de les utiliser avec prudence.

C'est pourquoi nous faisons le choix d'investir dans nos infrastructures, de réduire notre dette, de protéger nos milieux naturels et de préparer les projets qui amélioreront durablement la qualité de vie de notre population.

Je tiens enfin à remercier notre directrice générale, Mme Chantal Gauvreau, notre directrice générale adjointe, Mme Rita Chahine, notre directrice du Service des finances et trésorière, Mme Marie-France Potvin, ainsi que l'ensemble des directrices, directeurs et employés municipaux pour leur professionnalisme et leur engagement au service de la population.

Je vous remercie.